Insee Flash
Ile-de-France

N° 1
Décembre 2014

La population légale de l'Ile-de-France : 11 898 502 habitants au 1er janvier 2012

Au 1er janvier 2012, l'Ile-de-France compte 11 898 502 habitants. La population a augmenté de 300 000 personnes en cinq ans. Cette croissance repose sur le dynamisme du solde naturel et concerne tous les départements.

Nadine Laroche (Service statistique)

Les populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises ont été publiées au Journal officiel. Elles prennent effet au 1er janvier 2015 *(Sources et définitions)*. Elles se réfèrent au 1er janvier 2012 et se substituent à celles relatives au 1er janvier 2011 publiées l'an dernier.

Au 1er janvier 2012, 11 898 502 personnes résident dans les 1 281 communes franciliennes, soit 19 % de la population de la France métropolitaine. La population d'Ile-de-France est très concentrée dans les grandes communes : 22 % des Franciliens vivent dans les cinq communes de plus de 100 000 habitants (Paris, Boulogne-Billancourt, Saint-Denis, Argenteuil, Montreuil) et 84 % dans des communes de 10 000 habitants ou plus. Cette dernière proportion est d'environ 50 % sur l'ensemble du territoire français.

Entre 2007 et 2012, la population francilienne a augmenté de 60 000 habitants par an, soit + 0,5 % en moyenne, taux similaire à celui de l'ensemble de la France. Le solde naturel est le moteur de la croissance démographique francilienne, le solde migratoire apparent de la région étant déficitaire. Les naissances sont en effet plus nombreuses que les décès dans tous les départements et l'excédent naturel de la région Ile-de-France représente 43 % de l'accroissement naturel de la France métropolitaine. À l'inverse, les départs sont plus nombreux que les arrivées dans tous les départements de la région à l'exception de la Seine-et-Marne *(figure 1)*.

1 Six Franciliens sur dix vivent à Paris et en petite couronne

	Population municipale au 1er janvier 2007	Population municipale au 1er janvier 2012	Variation annuelle moyenne 2007-2012 (en %)		
			Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Paris	***2 193 030***	***2 240 621***	***0,4***	***0,7***	***-0,3***
Hauts-de-Seine	1 544 411	1 586 434	0,5	1,0	-0,5
Seine-Saint-Denis	1 502 340	1 538 726	0,5	1,3	-0,8
Val-de-Marne	1 302 889	1 341 831	0,6	1,0	-0,4
Petite couronne	***4 349 640***	***4 466 991***	***0,5***	***1,1***	***-0,6***
Seine-et-Marne	1 289 524	1 353 946	1,0	0,9	0,1
Yvelines	1 403 957	1 412 356	0,1	0,8	-0,7
Essonne	1 201 994	1 237 507	0,6	0,9	-0,3
Val-d'Oise	1 160 721	1 187 081	0,5	1,1	-0,6
Grande couronne	***5 056 196***	***5 190 890***	***0,5***	***0,9***	***-0,4***
Ile-de-France	**11 598 866**	**11 898 502**	**0,5**	**0,9**	**-0,4**
France métropolitaine	***61 795 238***	***63 375 971***	***0,5***	***0,4***	***0,1***
France (hors Mayotte)	**63 600 690**	**65 241 241**	**0,5**	**0,4**	**0,1**

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012

Insee

2 La population augmente dans plus des deux tiers des communes franciliennes

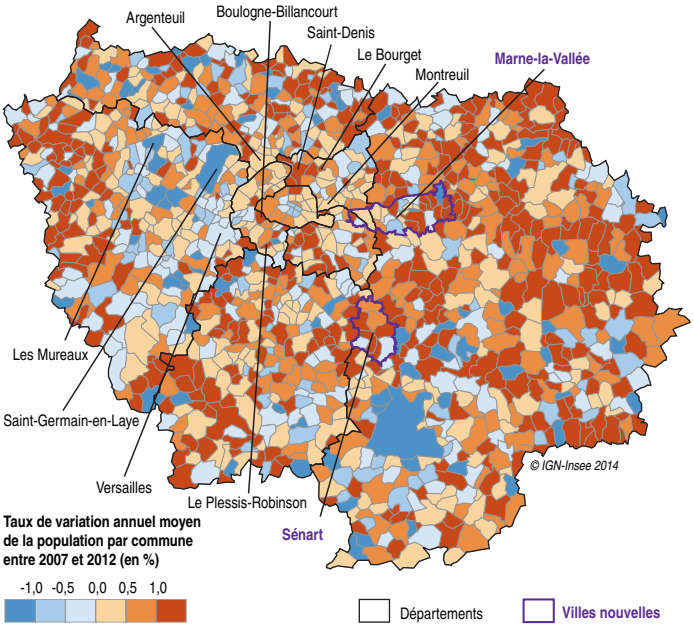

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012

Une croissance démographique analogue en petite et grande couronne

La population francilienne a augmenté de façon homogène à Paris, en petite couronne et en grande couronne. Au plan départemental, seules la Seine-et-Marne et les Yvelines se distinguent, la première par une croissance plus forte, la seconde par une quasi-stagnation de sa population.
À Paris, le rythme de croissance est légèrement inférieur à la moyenne régionale (+ 0,4 %), mais représente tout de même un gain de population de 47 600 habitants en cinq ans, portant à 16 % la contribution de la capitale à la croissance régionale.
La petite couronne dans son ensemble croît de 0,5 % par an entre 2007 et 2012. Cette croissance est analogue dans les trois départements.
La Seine-Saint-Denis connaît l'excédent naturel le plus important de la région avec une contribution à l'évolution de la population de 1,3 %. Ce département francilien, le plus jeune, est aussi celui où la fécondité est la plus élevée. Mais c'est également le département où le déficit migratoire pèse le plus négativement sur le taux d'évolution (- 0,8 %).
La croissance de la petite couronne est portée notamment par deux communes de plus de 100 000 habitants, Saint-Denis et Boulogne-Billancourt, qui contribuent le plus à la croissance de la région après Paris. Plus largement, 29 communes de cette zone affichent des progressions marquées, dont certaines comme Le Bourget ou Le Plessis-Robinson dépassent les 3 % de croissance annuelle moyenne.
La grande couronne croît également de 0,5 % par an depuis 2007, mais les situations départementales y sont contrastées.
En Seine-et-Marne, département le plus dynamique de la région, la population augmente deux fois plus vite que dans le reste de l'Ile-de-France (+ 1,0 % par an). Alors qu'elle représente 11 % de la population francilienne, la Seine-et-Marne contribue à hauteur de 21 % à la croissance démographique de la région. C'est le seul département d'Ile-de-France où l'excédent naturel s'accompagne d'un solde migratoire apparent positif.
À l'opposé, dans les Yvelines, la progression n'est que de 0,1 % par an. C'est le plus faible taux de croissance départemental de la région. Plusieurs communes parmi les plus peuplées, telles Versailles, Saint-Germain-en-Laye et Les Mureaux, connaissent une baisse de leur population sur les cinq dernières années. Dans ce département, le déficit migratoire est à peine compensé par le solde naturel.

Une croissance démographique particulièrement marquée dans les communes de Seine-et-Marne

Au sein de la région, la population augmente dans plus des deux tiers des communes entre 2007 et 2012. Parmi ces communes, 428 progressent de plus de 1 % par an, majoritairement des petites communes de moins de 1 000 habitants situées en grande couronne : Seine-et Marne, sud de l'Essonne et ouest des Yvelines *(figure 2)*.
La moitié des communes progressant de plus de 1 % se situent dans le département de Seine-et-Marne. En particulier, neuf communes des villes nouvelles de Marne-la-Vallée ou de Sénart comptent parmi les plus dynamiques de la région (+ 4 % à + 11 % par an) et représentent à elles seules 28 % du gain de population de la Seine-et-Marne. Ces deux villes nouvelles sont encore en plein développement, contrairement aux autres villes nouvelles de la région arrivées à maturité. ■

Sources et définitions

Sources

Les données de population au 1er janvier 2012 correspondent aux résultats définitifs issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2010 à 2014. Les données au 1er janvier 2007 proviennent des enquêtes de 2005 à 2009.
Les comparaisons sont donc faites entre deux cycles complets de recensement.

Définitions

Le terme générique de « **populations légales** » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes.
La **population municipale** diffusée dans cet article est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.
Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.
Le **solde migratoire** apparent est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel au cours de cette période.

Insee Ile-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Sylvie Lagarde
Rédacteur en chef :
Lionel Bonnevialle

Crédits photos :
Phovoir
ISSN (en cours)
© Insee 2014

Pour en savoir plus

Le recensement de la population, site internet de l'Insee :
http://www.insee.fr

Insee
Mesurer pour comprendre